



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n°: **31870-1-12**

Date de certification initiale : **2 décembre 2003**

Date de délivrance : **22 juin 2018**

Date d'expiration : **26 septembre 2019**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que le système de gestion environnementale mis en œuvre par :

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE PETIT-PARIS

couvrant les activités suivantes :

Construction et entretien de chemins forestiers, récolte mécanisée, chargement et transport de bois rond, transport de bois scié et transport de sous-produits du bois, gestion de camps forestiers et travaux sylvicoles

réalisées aux adresses suivantes :

Siège social : 576, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Garage, 110, rue Lévesque, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Camp Relais (71° 22' 36.4" W 49° 25' 46.9" N)

Camp Tuhunsi (71° 23' 24" W 49° 47' 8" N)

Camp Serpent (71° 34' 26.325" W 50° 07' 54.021" N)

Camp Bonnard (71° 7' 54.5" W 50° 44' 2.5" N)



a été évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel suivant :

ISO 14001:2015

Le présent certificat est délivré conformément aux procédures du BNQ. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Charles Landry, responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Le programme du BNQ pour la certification de ce système de gestion est accrédité par le Conseil canadien des normes.
Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

